



Archives municipales de Wissembourg

MESURES EXCEPTIONNELLES – COVID-19

Pour tout passage aux Archives municipales

- ✓ Veuillez respecter les gestes barrières préconisés par le gouvernement
- ✓ Le port du masque est obligatoire

Pour la consultation de documents

- ✓ **La prise de rendez-vous est obligatoire.** Pour prendre rendez-vous :
☎ 03 88 07 75 19 ou @ archives@mairie-wissembourg.fr
- ✓ Les places assises de la salle de consultation sont restreintes à 8 personnes simultanément
- ✓ Le lecteur-chercheur devra s'équiper d'un masque, car son port est obligatoire
- ✓ Veillez à respecter la disposition des chaises en salle de consultation, car elles permettent de respecter au moins un mètre de distance entre chaque lecteur-chercheur
- ✓ Le lavage des mains est obligatoire avant la consultation
- ✓ Un document ne pourra être consulté que par une seule et même personne afin de respecter les délais de mise en quarantaine des documents

Ces dispositions sont à prendre en compte jusqu'à nouvel ordre.

Merci pour votre compréhension.